

# Un coup de téléphone sauve la vie d'une dame



De gauche à droite, la directrice du CAB, Danielle Wolfe, la bénévole en poste lors de l'intervention, Ann Allard, et l'agent Langevin étaient bien contentes d'être venues en aide à la dame.

Un coup de téléphone a véritablement sauvé la vie d'une sexagénaire de Châteauguay le 4 mai dernier. Grâce au programme PAIR, qui réunit la police et le centre d'action bénévole de Châteauguay, une femme âgée blessée a pu être secourue bien qu'elle était seule et incapable de décrocher le combiné.

Valérie Lessard

Il s'agissait du premier sauvetage du programme PAIR dans la région de Châteauguay. Les bénéficiaires du programme PAIR reçoivent un appel chaque matin d'un bénévole du Centre d'action bénévole (CAB) de Châteauguay. Un programme informatisé loge un premier appel chez les bénéficiaires de ce service. Un bénévo-

une chute», indique la porte-parole de la police de Châteauguay Nathalie Langevin. La dame a été transportée à l'hôpital Anna-Laberge en ambulance et a été hospitalisée pendant quelques jours.

La dame en question fait partie des 54 aînés seuls qui bénéficient de ce service gratuit dans la région. Selon l'agent Langevin plusieurs dizaines de personnes sont retrouvées mortes à leur domicile chaque année. Mme Langevin remarque également que le programme est rassurant pour les familles des aînés. «Ce program-

me donne un coup de main aux familles. C'est une double sécurité. Si les enfants appellent leurs parents chaque soir, ils peuvent être rassurés parce que quelqu'un les appelle aussi le matin», commente-t-elle.

Le programme PAIR est offert gratuitement aux personnes de 55 ans et plus vivant seules dans les municipalités de Châteauguay, Mercier, Saint-Isidore, Léry, Sainte-Martine et Saint-Urbain. Les personnes qui souhaitent adhérer doivent communiquer avec le CAB au 450.699.6289.

le supervise toujours les opérations. Si la personne ne répond pas au premier appel, un deuxième me voire un troisième appel sera logé. «S'il n'y a aucune réponse ou encore si la personne indique qu'elle ne se sent pas bien, le bénévole déclenche l'alerte manuelle», explique la directrice du CAB, Danielle Wolfe. Le bénévole rappelle le bénéficiaire au cas où il y aurait eu une erreur. Lorsqu'il n'y a toujours pas de réponse, le bénévole appelle une personne répondante tel qu'un membre de la famille. «Dans le cas de la dame (qui a préféré garder l'anonymat pour sa sécurité), elle n'avait pas de famille proche, nous avons donc appelé la police», relate Mme Wolfe.

«À leur arrivée sur les lieux, les policiers ont trouvé la dame étendue sur le sol. Elle était consciente mais blessée puisqu'elle avait fait

*Le Soleil, 15 mai 2010*